

Un secteur européen du foie gras proactif face aux épidémies successives de grippe aviaire

Réunis au sein de la Fédération européenne du foie gras, les cinq pays européens producteurs de foie gras – Belgique, Bulgarie, Espagne, France et Hongrie – ont des échanges réguliers sur la situation dans leur pays respectif concernant la grippe aviaire ainsi que sur l'évolution législative et les bonnes pratiques mises en place.

Conscients que le plein air, caractéristique fondamentale et indissociable de l'élevage de canards destinés à la production de foie gras demande une vigilance accrue, Euro Foie Gras est mobilisé, proactif et force de propositions pour prévenir et faire face à l'apparition de nouvelles épidémies. Cette note de position est un socle commun partagé par les membres d'Euro Foie Gras. Ces derniers peuvent être soumis à des règles nationales plus strictes.

Le mode d'élevage « plein air » doit rester la règle



Le **plein-air** est une caractéristique fondamentale de l'élevage des palmipèdes à foie gras qui passent **90% de leur vie sur des parcours extérieurs**. Les éleveurs veulent maintenir cette particularité qui contribue au caractère exceptionnel de leur **mode d'élevage**, et qui répond à une forte **demande du consommateur** en matière de volaille de qualité. Par conséquent, Euro Foie Gras soutient que l'élevage en plein air doit rester la règle.

En cas d'élévation du niveau de risque dans les périodes à risque élevé, les éleveurs devraient avoir la capacité de mettre à l'abri leurs animaux

Euro Foie Gras soutient **l'appel à la construction de bâtiments ainsi qu'à l'utilisation de tout autre moyen permettant d'éviter le contact avec l'avifaune en cas d'élévation du niveau de risque lors des périodes à risque élevé**. Les périodes à risque correspondent aux phases migratoires des oiseaux sauvages. Les niveaux de risque sont définis principalement en fonction des cas d'influenza aviaire et du type de virus présent dans l'avifaune du pays et des pays frontaliers. Les périodes et les niveaux doivent être définis au niveau national. En fonction des réalités nationales, la mise en place de bâtiments ou de tout autre moyen doit être progressive et un soutien financier des autorités publiques sera certainement nécessaire.

Des mesures de biosécurité renforcées

Le secteur européen du foie gras a pris connaissance **des recommandations de l'EFSA** sur la grippe aviaire, notamment en matière de **dépistage et de biosécurité**¹. La plupart de ces mesures sont déjà en application dans les Etats membres.

Euro Foie Gras défend **le principe de vide sanitaire** qui doit s'appliquer en fonction des modes d'élevage et sous la responsabilité des Etats membres. Le vide sanitaire doit être renforcé en cas d'élévation du niveau de risque dans les périodes à risque élevé.

De plus, les pays producteurs européens de foie gras partagent l'opinion des experts de l'EFSA selon laquelle éviter tout contact direct et indirect des palmipèdes avec les oiseaux sauvages réduit le risque d'introduction de l'épizootie dans les élevages. Par conséquent, Euro Foie Gras considère que les éleveurs devraient avoir la capacité de mettre **les points de nourrissage et d'abreuvement** des palmipèdes à l'intérieur ou de les protéger des oiseaux sauvages par tout autre moyen ou de mettre en place des systèmes spécifiques comme les pipettes.

Chaque unité de production devrait également disposer d'un **sas sanitaire** dûment équipé dans lequel un protocole strict doit être appliqué.

Euro Foie Gras insiste également sur l'importance de **sécuriser les mouvements d'animaux entre exploitations** par l'adoption et l'application de différentes mesures telles que le nettoyage et la désinfection des véhicules et contenants ou encore la formation du personnel aux mesures de biosécurité.

En ce qui concerne **l'accès à la ferme, celui-ci devrait être restreint** à l'éleveur ainsi qu'à toute personne accréditée et nécessaire au bon suivi de l'élevage telle que les vétérinaires. Animés par un esprit d'ouverture et de transparence, les éleveurs européens de foie gras souhaitent préserver la possibilité d'organiser des visites de ferme. Dans un souci pédagogique, le **maintien de ces visites est fondamental à condition qu'elles soient dûment encadrées et organisées** en appliquant des mesures préventives sanitaires adéquates.

En outre, Euro Foie Gras appelle à développer des moyens permettant **d'améliorer la communication et l'information des éleveurs** sur la situation de l'épizootie. A titre d'exemple en France, les professionnels en appui de l'administration ont déployé une base de données recensant tous les producteurs, leurs bâtiments d'élevage et les mouvements d'animaux. Associée à un outil cartographique, elle permet d'identifier très rapidement les élevages situés dans les zones réglementées, alerter les acteurs pour stopper tout déplacement d'animaux et éviter toute propagation du virus.

Enfin, Euro Foie Gras insiste sur **la nécessité d'une formation** des acteurs de la filière aux mesures de biosécurité.

¹ <https://efsa.onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.2903/j.efsa.2017.4991>

La discussion sur la déclaration des cas de grippe aviaire faiblement pathogène à l'OIE devrait être réouverte

Euro Foie Gras appelle la Commission européenne à **ouvrir à nouveau le débat, sur une base scientifique, concernant la déclaration obligatoire des cas de grippe aviaire faiblement pathogène** à l'Organisation mondiale de la santé animale. Les pays européens producteurs de foie gras soulignent l'importance de conserver un niveau satisfaisant d'information des pays tiers car cela permet de maintenir une confiance fondamentale dans les relations commerciales. Ils demandent en revanche à ce que la déclaration des cas de grippe aviaire faiblement pathogène **n'engendre pas la fermeture des marchés**. En effet, les mesures mises en œuvre dans les zones réglementées, les lourds investissements en termes de nettoyage, de désinfection des moyens de transport et d'élevage, de même que l'identification stricte des élevages dans une base de données devraient permettre de limiter les restrictions commerciales aux zones réglementées. En d'autres termes, Euro Foie Gras prône la reconnaissance de la **compartmentation des maladies animales** et plus particulièrement de la grippe aviaire.

Euro Foie Gras, l'association européenne du foie gras, rassemble les fédérations de producteurs de France, Belgique, Bulgarie, Espagne et Hongrie. Son objectif est d'instaurer un échange continu de bonnes pratiques, de savoir-faire et de promouvoir le métier de producteur de foie gras.

Avril 2018